



Centre d'Études et de Documentation Économiques, Juridiques et Sociales
MEAE / USR 3123 CNRS

CHARTRE DU/DE LA DOCTORANT-E & CHERCHEUR-E ASSOCIE-E AU CEDEJ

Le statut de doctorant-e et chercheur-e associé-e au CEDEJ est accordé pour la durée du mandat du directeur du CEDEJ, aux enseignants-chercheurs ou chercheurs, ayant ou non une affiliation institutionnelle en France ou à l'étranger. A l'issue du contrat, l'association est renouvelable après réexamen de la demande.

La demande d'association est formulée auprès de l'équipe de direction du CEDEJ (directrice et sous-directrice), avec un CV, une lettre argumentaire présentant le projet d'activités (1 page).

L'association est subordonnée à une participation effective aux travaux du CEDEJ au sein d'un de ses pôles. Elle peut prendre plusieurs formes :

- Insertion dans des projets de recherche
- (Co-)organisation d'une manifestation scientifique
- Publication dans la revue Egypte-Monde arabe
- Participation aux séminaires

Le doctorant/chercheur associé s'engage à respecter les règles internes de fonctionnement du CEDEJ, et à tenir informé annuellement le CEDEJ de ses activités et de ses publications, l'absence de résultats ou de rapport annuel pouvant entraîner la suppression de l'association.

Le doctorant/chercheur associé s'engage à respecter la discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits et informations dont elle/il prend connaissance durant son séjour au CEDEJ.

Le doctorant/chercheur associé est tenu de respecter une charte de signature scientifique. L'usage du logo ou du nom du CEDEJ est réservé aux publications concernant des résultats de recherche acquis dans le cadre des activités liées au projet présenté lors de la demande d'association. L'usage en est en revanche **formellement interdit** pour les articles d'opinion ou les interventions dans les médias généralistes.

Les doctorants/chercheurs associés respectent les exigences élémentaires de la pratique de la recherche en SHS : précision systématique de l'origine des sources et refus de tout type de plagiat, acquisition des données d'enquête dans le respect des législations en vigueur.



Centre d'Études et de Documentation Économiques, Juridiques et Sociales
MEAE / USR 3123 CNRS

Le doctorant/chercheur associé bénéficie d'un espace de travail et aux autres facilités scientifiques ou logistiques du CEDEJ (réseau internet, bibliothèque etc.) qu'il pourra solliciter dans la mesure des possibilités pour le bon déroulement de ses recherches.

Le CV du doctorant/chercheur associé sera accessible depuis le site du CEDEJ.

Le CEDEJ n'assume pas à son égard la responsabilité d'employeur et n'est tenu par aucune obligation d'aide financière envers le chercheur associé.

Fait à

Le en deux exemplaires originaux.

Signature du-de la doctorant-e/chercheur-e associé-e précédée de la mention « Lu et approuvé »